

Nom du contrat	Bourse Direct Horizon
Type du contrat	Contrat d'assurance vie de groupe à adhésion individuelle et facultative libellé en euros et/ou en unités de compte
Montant minimal de versement initial	300 euros
Frais d'adhésion à l'association ayant souscrit le contrat	NA
Frais annuels	
Frais des supports	
Support fonds euros	0,75%
Support unités de compte	0,75%
Support Eurocroissance	0,75%
Gestion pilotée ou standardisée	0,20% supplémentaire sur frais UC
Frais de gestion des unités de compte	
1/ Gestion libre	
Fonds actions**(moyenne)	2,08%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,88%
Fonds obligations (moyenne)	1,29%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,57%
Fonds immobilier****(moyenne)	1,91%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,72%
Fonds diversifiés (moyenne)	1,82%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,81%
2/ Mode(s) de gestion pilotée ou standardisée	
Profil Diversifié prudent	1,74%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,83%
Profil Diversifié équilibre	1,82%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,89%
Profil Diversifié dynamique	1,97%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,92%
Autres frais annuels	
frais forfaitaires	NA
frais proportionnels	NA

Frais ponctuels par opération (taux ou montant maximal)	
Frais sur versement	0%
Frais de changement de mode de gestion (en % ou en €)	0%
Frais d'arbitrage (exclusion des frais liés aux options de gestion)	
proportionnels ou forfaitaires	0%
nombre d'arbitrage gratuits par an	NA
Frais de transfert sortant vers un autre produit	0%
Frais sur les versements de rente	0%
Frais de rachat	0%

NA : non applicable

*= le tableau indique les principaux frais du plan constatés au derniers exercice clos. Il peut cependant subsister des frais ne figurant pas dans ce tableau.

**= la catégorie "fonds actions" inclut les ETF et mais exclut les fonds de capital investissement(FCPR,FPCI,FPS) et les titres vifs (actions et obligations en direct).

***= part des frais reversés au profit du distributeur et du gestionnaire du plan au cours du dernier exercice clos.

****=la catégorie "fonds immobilier" inclut les OPCI, les SCPI et les SCI.